

# MALAISIE

## Environnement opérationnel

### Contexte

La Malaisie accueille quelque 90 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 92 pour cent sont originaires du Myanmar. Les autres réfugiés présents dans le pays proviennent pour la plupart d'Afghanistan, d'Iraq, de Somalie et de Sri Lanka. À la suite d'une vaste campagne d'enregistrement des demandeurs d'asile, dont beaucoup étaient présents dans le pays depuis des années, le nombre officiel des réfugiés et des demandeurs d'asile a doublé depuis la fin 2008.

La Malaisie n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés ni de son Protocole. Le pays ne dispose pas actuellement de cadre législatif ou administratif pour prendre en charge les réfugiés. Du fait de cet environnement peu propice à la protection des personnes relevant de sa compétence, il est difficile pour le HCR de remplir son mandat dans un pays qui abrite quelque 3 millions de migrants, dont 1,5 million d'individus considérés comme clandestins.

Sur le plan juridique, les réfugiés ne se distinguent pas des migrants sans papiers. Ils sont donc susceptibles d'être arrêtés pour infraction à la législation sur l'immigration et risquent d'être placés en détention, poursuivis en justice, soumis à la flagellation et expulsés du pays.

En l'absence d'un cadre administratif national, le HCR se charge de toutes les activités liées à l'accueil, à l'enregistrement, à la délivrance de papiers et à la détermination du statut des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ceux-ci n'ayant pas accès à des moyens de subsistance durables ni au système éducatif, le HCR gère un nombre limité de programmes humanitaires en leur faveur, en coopération avec des ONG partenaires.

La Malaisie abrite également une population d'environ 60 000 musulmans philippins établis dans la province de Sabah, dont le Gouvernement assume la responsabilité, ainsi qu'environ 40 000 personnes potentiellement apatrides installées dans la péninsule Malaise.

### Besoins

Dans cet environnement peu susceptible d'évoluer de manière significative à court et moyen terme, le HCR continuera à



plaider auprès du Gouvernement pour qu'il modifie sa politique à l'égard des réfugiés. Son autre priorité consistera à sensibiliser l'opinion publique à la problématique de l'asile, afin d'élargir l'espace humanitaire offert aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux apatrides.

Le HCR améliorera ses interventions pour veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés ne subissent pas d'arrestation,

## Chiffres prévisionnels pour la Malaisie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Myanmar	73 000	73 000	78 000	78 000
	Pays divers	4 500	4 500	5 000	5 000
Demandeurs d'asile	Myanmar	12 000	12 000	10 000	10 000
	Pays divers	2 000	2 000	2 000	2 000
Apatrides	Apatrides	40 000	0	40 000	0
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Myanmar	5 000	0	5 000	0
	Philippines	61 300	0	61 300	0
<b>Total</b>		<b>197 800</b>	<b>91 500</b>	<b>201 300</b>	<b>95 000</b>

## Objectifs et cibles prioritaires

### Environnement de protection favorable

- Mobiliser le Gouvernement et la société civile pour lutter contre le problème de l'apatridie en Malaisie.
- ↳ Le HCR plaide auprès de ses principaux interlocuteurs gouvernementaux en faveur de la création d'un cadre juridique et administratif relatif à l'apatridie.

### Procédures de protection équitables

- Veiller à ce que les demandeurs d'asile et les réfugiés soient protégés contre le refoulement, les détentions abusives et toutes les formes de mauvais traitement et de violence, y compris la violence sexuelle et sexiste, et aient accès à des procédures équitables et efficaces en matière d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié.
- Encourager l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre juridique et administratif définissant un ensemble de droits fondamentaux pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.
- ↳ Les demandeurs d'asile et les réfugiés bénéficient d'un enregistrement rapide et de procédures équitables et efficaces en matière de détermination du statut

de réfugié ; ils reçoivent des cartes d'identité du HCR.

- ↳ Des conseils juridiques sont dispensés à 500 demandeurs d'asile et réfugiés poursuivis en justice pour infraction à la législation sur l'immigration.
- ↳ Des procédures de « détermination de l'intérêt supérieur » sont appliquées pour 2 000 mineurs non accompagnés.

### Besoins et services essentiels

- Améliorer ou préserver l'état de santé de la population relevant de la compétence du HCR.
- ↳ Des soins élémentaires et généraux sont offerts à plus de 90 000 personnes relevant de la compétence du HCR à travers tout le pays.
- Réduire les risques de VIH et de sida et améliorer la qualité des interventions.
- ↳ Une éducation communautaire à la santé est dispensée à 81 000 personnes.
- Offrir un accès optimal à l'éducation à toute la population relevant de la compétence du HCR.
- ↳ Une formation professionnelle ou une éducation informelle est dispensée à 3 800 adolescents.

- ↳ Des possibilités éducatives sont offertes à au moins 3 000 enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire.

### Autogestion et participation communautaires

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'appui aux communautés réfugiées et favoriser les initiatives d'autoprise en charge, tout en mettant l'accent sur les personnes qui ont des besoins spécifiques, en particulier les femmes et les enfants.
- ↳ Quelque 30 000 femmes et enfants bénéficient de programmes d'appui améliorés et d'interventions ciblées.

### Solutions durables

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale pour la recherche de solutions durables à la situation des personnes relevant de la compétence du HCR, en coopération avec toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement malaisien et la communauté internationale.
- ↳ Des demandes de réinstallation sont effectuées pour 15 000 réfugiés dont la situation justifie le recours à cette solution durable.

de mise en détention, d'expulsion ni de refoulement. Les autorités ne participant pas aux procédures liées aux réfugiés, l'Organisation se chargera d'enregistrer les demandeurs d'asile, de déterminer leur statut et de leur fournir des documents d'identité.

De même, le HCR s'efforcera de répondre aux besoins essentiels des réfugiés en termes de moyens de subsistance, de soins de santé, d'éducation et de développement communautaire, si possible par le biais de la participation, de l'autogestion et de l'autosuffisance collective. Il s'agit toutefois d'une entreprise ardue, sachant que la Malaisie accueille des réfugiés de nationalités et d'origines ethniques variées, extrêmement dispersés dans des zones urbaines et des régions reculées.

Les principales populations réfugiées présentes en Malaisie sont originaires d'Afghanistan, d'Iraq, du Myanmar et de Somalie, pays où les conditions actuelles ne sont pas propices aux retours. La Malaisie accueille également un important groupe de réfugiés venus de Sri Lanka, où l'amélioration

de la situation permet d'envisager un rapatriement sans danger. Pour la majorité des réfugiés, l'intégration sur place n'est pas considérée comme une option viable par les autorités. Compte



Un enfant réfugié suit un cours, assuré par d'autres réfugiés formés à cet effet, dans une école financée par le HCR.

HCR / T. ADHAN

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectif totaux	173
Internationaux	14
Nationaux	55
JEA	1
VNU	7
Autres	96

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### ONG :

Harvest Centre Berhad  
Humana  
Kumpulan ACTS (A Call To Serve) Sdn Bhd  
Malaysian Care Shelter  
Partnership in Enterprise  
Taiwan Buddhist Tzu-Chi Foundation  
TECH Outreach  
Wadah/Future Global Network

#### Autres :

UNOPS  
VNU/PNUD

### Partenaires opérationnels

#### ONG :

Mercy Malaysia  
Sorooptimist International Johor Bahru  
Taiwan Buddhist Tzu-Chi Foundation

#### Autres :

UNICEF

tenu des faibles perspectives de retour ou d'intégration sur place, la réinstallation demeure pour eux la seule solution envisageable.

## Stratégie et activités en 2011

Le niveau d'engagement du Gouvernement malaisien étant peu susceptible d'évoluer dans un proche avenir, le HCR continuera à offrir protection et assistance aux réfugiés en vertu de son mandat international, tout en recherchant des solutions durables à leur sort. Il entretiendra et renforcera le dialogue avec ses interlocuteurs gouvernementaux pour exploiter toutes les possibilités de favoriser une meilleure compréhension de la situation des réfugiés, de souligner la nécessité d'une coordination entre les différents ministères et de tenter d'obtenir un meilleur traitement pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les apatrides.

Par le biais des forums nationaux et régionaux, le HCR continuera à plaider pour que les responsables gouvernementaux et autres intervenants concernés remédient à l'absence de dispositions juridiques ou administratives concernant les réfugiés. Il s'efforcera également de lever la confusion entre réfugiés et migrants clandestins au sein de l'opinion publique.

L'Organisation renforcera les capacités des communautés de réfugiés par le biais d'évaluations participatives, d'une planification conjointe avec leurs représentants ainsi que de programmes liés à l'éducation, à la santé, aux moyens de subsistance et au développement communautaire. Elle renforcera également sa capacité à offrir des mécanismes de protection équitables et efficaces aux personnes relevant de sa compétence.

## Contraintes

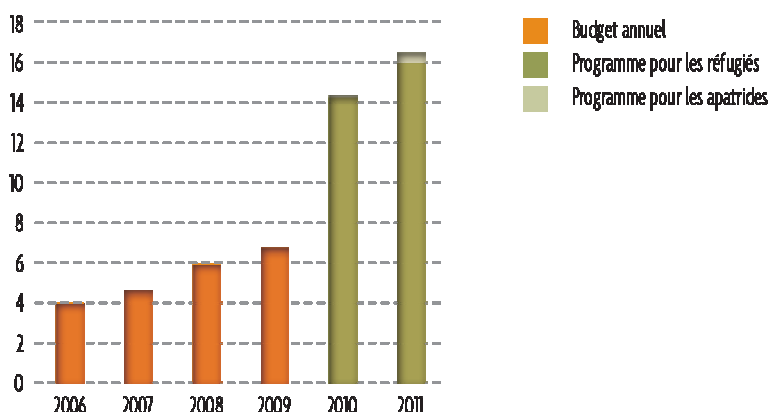
La planification établie pour 2011 repose sur le postulat selon lequel l'environnement global ne devrait pas connaître de changement significatif en termes de protection. En effet, il est peu probable que le Gouvernement malaisien prenne des mesures importantes en vue d'instaurer un cadre juridique et administratif relatif aux réfugiés. Le HCR s'attend par ailleurs à ce que la Malaisie continue à accueillir un flot régulier de nouveaux demandeurs d'asile.

L'Organisation devra conserver des effectifs élevés dans le pays afin de pouvoir assurer l'enregistrement et la détermination du statut d'un grand nombre de nouveaux demandeurs d'asile, tout en recherchant des solutions durables, en particulier par la réinstallation, pour 10 000 à 15 000 réfugiés. Le Gouvernement étant fort susceptible de poursuivre sa politique à l'égard des immigrants, de fréquentes rafles sont à prévoir. Des interventions seront donc nécessaires pour obtenir la libération d'environ un millier de personnes relevant de la compétence du HCR placées en détention chaque année.

Bien que le HCR poursuive ses stratégies visant à assurer les moyens de subsistance et l'autosuffisance des personnes relevant de sa compétence, il est probable qu'une large part de la population réfugiée élabore ses propres mécanismes de survie par le biais du travail dans le secteur informel et de l'entraide communautaire. Néanmoins, l'accès aux services publics essentiels tels que la santé, l'éducation et les documents d'état civil demeurera limité par la politique gouvernementale, en particulier pour les personnes ne disposant pas de cartes d'identité du HCR.

## Budget du HCR en Malaisie 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Coordination

Une étroite coordination avec un certain nombre de parties concernées, telles que le Gouvernement, la société civile, les ONG et les institutions des Nations Unies, constitue un élément clé de la stratégie du HCR dans le pays. L'Organisation continuera à renforcer la coopération avec les acteurs de la société civile, les employeurs et le monde universitaire, ainsi qu'à travailler en liaison avec les associations internationales de défense des droits de l'homme sur les questions relevant de sa compétence. La collaboration en cours avec d'autres institutions des Nations Unies, et notamment avec l'UNICEF, mettra l'accent sur les questions liées à la santé et aux enfants réfugiés.

Les budgets 2010-2011 couvrent l'ensemble des besoins des populations relevant de la compétence du HCR en Malaisie, tout en tenant compte de ses capacités de mise en œuvre. Ils marquent une progression significative par rapport aux budgets 2008 et 2009, afin de refléter l'augmentation de la population relevant de la compétence du HCR suite à la vaste campagne d'enregistrement des demandeurs d'asile jusque-là non déclarés. En 2011, le budget est en hausse de plus de 2 millions de dollars E.-U. par rapport à celui de 2010. Des ressources supplémentaires seront en effet nécessaires pour renforcer les programmes liés à l'éducation, à la santé, à l'autosuffisance des communautés et aux moyens de subsistance.

Budget 2011 pour la Malaisie (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Instruments régionaux et internationaux	43 028	0	43 028
Cadre juridique national	35 216	0	35 216
Politiques de migrations nationales et régionales	35 216	0	35 216
Prévention de l'apatridie	0	66 212	66 212
Coopération avec les partenaires	0	141 056	141 056
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	38 341	0	38 341
Non-refoulement	39 903	0	39 903
Sous-total	<b>191 704</b>	<b>207 268</b>	<b>398 972</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>			
Enregistrement et établissement de profils	1 314 258	0	1 314 258
Détermination de statut juste et efficace	1 137 176	0	1 137 176
Regroupement familial	77 822	0	77 822
Documents individuels	77 822	0	77 822
Documents d'état civil	77 822	0	77 822
Sous-total	<b>2 684 901</b>	<b>0</b>	<b>2 684 901</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>			
Impact sur les communautés hôtes	28 603	0	28 603
Système de gestion de la sécurité communautaire	35 430	0	35 430
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	59 414	0	59 414
Protection des enfants	357 861	0	357 861
Liberté de mouvement	27 041	0	27 041
Détention non arbitraire	563 410	0	563 410
Accès aux solutions juridiques	213 412	0	213 412
Sous-total	<b>1 285 169</b>	<b>0</b>	<b>1 285 169</b>

Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Des milliers de demandeurs d'asile présents dans le pays ne seront pas enregistrés et ne recevront pas les documents d'identité du HCR, les exposant à des risques de détention et de refoulement et les privant de l'accès aux services publics.
- Des centaines de demandeurs d'asile et de réfugiés n'auront pas accès à une aide juridique lors de leur arrestation et risquent donc de subir une détention de longue durée, une bastonnade et un refoulement à la frontière.
- Les femmes et les enfants, y compris les victimes de violences sexuelles et sexistes ayant des besoins spécifiques en termes de protection, ne bénéficieront que d'une aide rudimentaire et n'auront pas accès à des abris sûrs.
- Environ 75 pour cent des réfugiés présents en Malaisie, en particulier en dehors de Kuala Lumpur, n'auront pas accès à des soins de santé primaire abordables, et notamment à des consultations de dépistage et d'accompagnement concernant le VIH et le sida.
- Des milliers d'enfants réfugiés n'auront aucune possibilité en matière d'éducation.
- Seuls des programmes sommaires seront mis en œuvre pour améliorer la situation des réfugiés vivant dans la pauvreté et privés de moyens de subsistance, et il ne sera pas possible de renforcer les organisations communautaires qui leur viennent en aide.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>			
Abris et autres infrastructures	111 491	0	111 491
Soins de santé primaire	1 854 673	0	1 854 673
VIH et sida	558 466	0	558 466
Éducation	2 110 315	0	2 110 315
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	223 450	0	223 450
Sous-total	<b>4 858 396</b>	<b>0</b>	<b>4 858 396</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	110 856	0	110 856
Autogestion de la communauté et représentation équitable	399 476	0	399 476
Autosuffisance et moyens d'existence	2 840 944	0	2 840 944
Sous-total	<b>3 351 275</b>	<b>0</b>	<b>3 351 275</b>
<b>Solutions durables</b>			
Stratégie de solutions durables	179 297	0	179 297
Réinstallation	1 103 509	0	1 103 509
Appui à l'intégration sur place	287 499	0	287 499
Réduction des cas d'apatridie	0	148 633	148 633
Sous-total	<b>1 570 305</b>	<b>148 633</b>	<b>1 718 937</b>
<b>Relations extérieures</b>			
Relations avec les donateurs	31 725	0	31 725
Mobilisation des ressources	25 761	0	25 761
Partenariats	162 293	0	162 293
Information publique	53 115	0	53 115
Sous-total	<b>272 895</b>	<b>0</b>	<b>272 895</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>			
Gestion de programme, coordination et appui	1 168 469	43 851	1 212 320
Sous-total	<b>1 168 469</b>	<b>43 851</b>	<b>1 212 320</b>
<b>Appui central et régional</b>			
Appui et conseils techniques aux opérations	621 896	0	621 896
Sous-total	<b>621 896</b>	<b>0</b>	<b>621 896</b>
<b>Total</b>	<b>16 005 010</b>	<b>399 752</b>	<b>16 404 762</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>14 215 619</b>	<b>108 841</b>	<b>14 324 460</b>